

## Projet pédagogique de la crèche des grands du Homborch

### 1) **L'encadrement :**

L'équipe de notre crèche est composée :

- D'une directrice – assistante sociale

La directrice est responsable de la crèche. Elle est la garante des objectifs du projet d'accueil élaboré en équipe et des réalisations de l'équipe.

Elle est responsable de la gestion et de la planification des inscriptions. Elle est aussi responsable de la gestion de l'accueil, du suivi des familles et de la fixation de la participation financière.

- D'un médecin

Le médecin est responsable de la gestion de la santé, de la médecine préventive au bénéfice de chaque enfant accueilli et de la collectivité. Le médecin assure les consultations ONE au sein de la crèche. Les consultations se déroulent une fois par mois.

- D'une infirmière

L'infirmière est responsable de la gestion quotidienne de la santé au bénéfice de chaque enfant et de la collectivité en collaboration avec le médecin. Elle planifie les repas.

Elle organise les consultations ONE et les dépistages visuels au sein de la crèche.

- De trois puéricultrices/puériculteurs

Les puéricultrices et les puériculteurs assurent l'encadrement des enfants au quotidien. Ils sont chacun référent pour un groupe de 6 ou 7 enfants.

- D'un/une puériculteur/trice volant(e)s

Les puéricultrices et puériculteurs volants remplacent le personnel en congé, malade ou en formation.

- D'une ménagère – cuisinière

Elle assure la préparation quotidienne des repas, l'entretien du linge et l'entretien de la crèche.

Notre crèche veille à ce que l'encadrement soit assuré par du personnel qualifié. Toute l'équipe s'inscrit dans une dynamique de formation continuée.

### 2) **L'accompagnement des enfants et des familles:**

- **La préparation de l'accueil**

L'assistante sociale propose un rendez-vous afin de constituer le dossier d'inscription. Lors de cet entretien, elle explique le contrat d'accueil, le projet pédagogique et signe avec les parents les documents d'inscription. Les parents reçoivent la facture d'avance forfaitaire.

L'assistante sociale remet également les documents à compléter pour le dossier médical. Elle fait visiter la crèche et présente le personnel.

Une période de familiarisation est définie avec les parents.

- **La gestion des transitions au quotidien**

La puéricultrice ou le puériculteur de référence aura avec les parents des enfants de son groupe une relation plus individualisée et pourra rendre compte de l'évolution plus précise de l'enfant.

Cependant, toutes les puéricultrices et puériculteurs sont disponibles et bienveillants pour l'ensemble des enfants et des parents.

La crèche favorise la disponibilité du puériculteur ou de la puéricultrice de référence (si présent), particulièrement le matin lors de l'arrivée de l'enfant et le soir, lors de son départ. Les parents plus anxieux peuvent appeler durant la journée afin de prendre des nouvelles de leurs enfants.

- **L'accompagnement des vécus de séparation**

L'équipe de la crèche aide l'enfant à vivre l'éloignement de son parent durant tout le temps de l'accueil. L'équipe accorde beaucoup d'importance au maternage durant ces vécus. Les puéricultrices et puériculteurs prennent souvent les enfants dans les bras, parlent aux enfants, ils distinguent et qualifient les émotions. Ils accordent aussi beaucoup d'importance aux objets transitionnels (doudou, tutute, petite peluche,...).

- **Le soutien des interactions entre les enfants.**

Notre crèche favorise les interactions entre les enfants et respecte le regroupement spontané de ceux-ci.

En cas de désaccord, les puéricultrices et puériculteurs soutiennent l'autogestion des conflits entre enfants dont l'âge est plus ou moins semblable. Sinon, ils interviennent en dialoguant avec l'enfant en lui rappelant les règles de vie en communauté formulées positivement.

Notre crèche veille à définir pour tous les enfants des règles de vie à l'égard des autres enfants, des objets (jouets) ainsi que de l'environnement. Ces règles sont partagées par l'ensemble du personnel. En ce qui concerne les interdits, les puéricultrices et les puériculteurs les répètent sur un ton ferme et non agressif si l'enfant les transgresse.

- **Une continuité dans l'accueil.**

Notre crèche veille à la continuité de l'accueil et à une stabilité des personnes qui prennent soin des enfants. Lors de vacances ou de maladie d'un membre de l'équipe, la crèche essaie toujours de solliciter le même remplaçant afin de ne pas déstabiliser les enfants.

Notre crèche propose une fréquentation de minimum 3 demi-journées à 5 journées complètes par semaine pour offrir à l'enfant un accueil adéquat en fonction de la demande des parents.

- **L'accompagnement de l'enfant**

L'équipe favorise l'autonomie de l'enfant tout en étant très attentive à ne pas sauter les étapes de développement. L'équipe considère la sécurité affective comme la base de l'autonomie. L'empathie, la patience et avoir une attitude maternante est la base de l'acquisition de la sécurité affective.

Lors des relations privilégiées ou lors de jeu, l'initiative est laissée principalement à l'enfant. Le personnel répond aux sollicitations de l'enfant et le soutien dans ses apprentissages.

Les puéricultrices et puériculteurs veillent à être attentifs aux demandes des enfants, à des signes éventuels de fatigue ou de mal-être (physique ou émotionnel). Ils adaptent leur attitude et l'organisation de leur journée en vue de réduire autant que possible les causes du mal-être ou ils agissent pour permettre à l'enfant de vivre sa journée avec moins de difficultés.

L'équipe stimule l'échange et la solidarité entre les enfants à la mesure de leur compréhension.

L'acquisition de la propreté se fait au rythme de l'enfant, sans pression. Les professionnels discutent avec les parents de la mise en place de la propreté et positivent l'acquisition de cette autonomie en félicitant les enfants lors de leurs progrès. L'équipe ne disqualifie jamais l'enfant lors d'un accident.

- **La fin du séjour**

Le départ de l'enfant est aménagé en fonction de sa maturité. Le départ est discuté en équipe et avec les parents afin que celui-ci se passe le plus sereinement possible.

### **3) L'organisation**

- **Les horaires**

L'accueil a lieu de préférence entre 7h30 et 9h de manière à respecter l'organisation générale de la journée.

Le petit déjeuner peut être pris pour les enfants arrivant entre 7h30 et 8h.

Le dîner est servi à 11h, il se compose de potage et d'un plat chaud. Les enfants boivent de l'eau.

La sieste a lieu de 12h à 14h30. Les parents sont invités à venir rechercher leur enfant avant ou après la sieste afin de ne pas perturber le sommeil des enfants.

Le goûter est prévu vers 15h et est composé de fruits et de tartines ou laitages.

Le départ a lieu de préférence avant 17h50 afin de permettre à la puéricultrice ou au puériculteur de pouvoir prendre le temps de relater aux parents la journée des enfants avant la fermeture de la crèche à 18h00.

- **L'espace et les activités proposées**

La crèche est composée d'une pièce principale où les enfants passent la journée, d'une seconde petite pièce destinée au vestiaire (avec des casiers individuels) et au repas, d'une salle de bain et d'une salle de sieste.

*Dans la première pièce à l'entrée du bâtiment, se situe les casiers des enfants et les tables des repas. Chaque casier comporte une étiquette au nom de l'enfant avec un petit dessin personnel qu'il reconnaît. Des tables sont disposées dans la pièce où chaque puéricultrice de référence accueille son petit groupe d'enfants pour les repas.*

*La pièce principale, la salle de vie contient un module de psychomotricité avec un petit toboggan et divers espaces de jeux : un coin doux où sont à la disposition des enfants des livres et des poupées, un espace change pour les poupées, un espace déguisement et un espace voiture.*

A tout moment de la journée, les enfants ont accès librement à tous ces petits espaces de jeux ainsi qu'à divers jouets disposés sur des étagères à leur hauteur afin que les enfants puissent s'épanouir et poursuivre leurs projets personnels dans le jeu.

En plus des jeux à la disposition des enfants, les puéricultrices et puériculteurs proposent des jeux qu'ils diversifient tout au long de la journée (ex : leggo, blocs, figurines, animaux,...).

Les professionnels acceptent ce que les enfants choisissent comme activité et permettent aux enfants d'explorer et d'expérimenter par eux-mêmes.

La crèche favorise le jeu libre avec un matériel sécurisé. Cependant, les puéricultrices et puériculteurs proposent des activités en petits groupes (bricolages, activités culinaires, puzzles, jeux d'encastrement,...). Ces activités permettent aux enfants de développer des relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Chaque matin est organisé un temps de chants et de comptines. Ce moment de conte permet à l'enfant de développer son imaginaire, de nourrir sa connaissance du monde et d'enrichir son vocabulaire. Chaque semaine, un livre est choisi en particulier et est raconté tous les jours aux enfants. Les enfants adorent qu'on leur lise plusieurs jours la même histoire. Ils peuvent au fur et à mesure la mémoriser et cela leur plaît beaucoup d'anticiper ce qu'il va se raconter.

Par petits groupes, des enfants se rendent une fois par semaine à la bibliothèque avec un membre de l'équipe où une conteuse les attend pour leur proposer un moment agréable dans un endroit différent de la crèche. La puéricultrice qui accompagne ce petit groupe en profite pour choisir quelques livres qu'elle emprunte à la bibliothèque afin de les faire découvrir tout au long de la semaine aux enfants.

Exceptionnellement, la conteuse se rend à la crèche où tous les enfants peuvent profiter de l'activité.

De septembre à mars, une fois par semaine, une activité musicale est également proposée par une animatrice extérieure à la crèche. Lors de cette activité musicale, les enfants découvrent différents instruments de musique, différents sons, musiques, comptines. Ce moment de chansons développe la curiosité des enfants, leur langage et vient enrichir leur vocabulaire.

L'équipe met en place et ritualise chaque moment de la journée en essayant de verbaliser au maximum chaque évènement.

*La salle de bain* est présente à côté de la salle de vie. Les affaires des enfants apportées par les parents (langes et tenues de rechange) sont rangées dans des casiers individuels à leur nom. La salle de bain est équipée de petites toilettes qui permettent l'autonomie des enfants propres.

*La salle de sieste* se situe à côté de la salle de vie. Dans celle-ci sont disposés des petits lits ainsi que des lits superposés à barreaux. Chaque enfant a son lit individuel qu'il reconnaît facilement grâce à sa « toute » et/ou à son doudou.

La crèche dispose d'un jardin. Les enfants sortent si le temps le permet. Ils sont toujours sous le regard des professionnels, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.

Les espaces intérieurs et extérieurs sont conçus pour contribuer à la qualité du lien avec l'enfant et lui permettre de développer son activité. La crèche bénéficie d'un budget annuel destiné à l'achat de jeux et de mobilier adapté aux enfants.

Des décorations et du mobilier coloré et attractif pour les enfants a été choisi répondant aux normes de sécurité européenne et de l'ONE.

- **Les repas**

L'infirmière compose chaque semaine des menus équilibrés et variés adaptés aux besoins des enfants. La commande hebdomadaire comprend un maximum de fruits et de légumes frais. Le menu est affiché sur le tableau à l'entrée de la crèche.

Les fruits et les légumes sont choisis en suivant le calendrier des fruits et légumes de saison. La viande, les fruits et les légumes sont majoritairement bio.

Si l'enfant doit suivre un régime alimentaire, un certificat médical du pédiatre est demandé.

Si un régime pour convictions religieuses des familles est suivi, le ou les aliments sont supprimés mais ne sont toutefois pas remplacés.

- **La promotion de la santé dans notre crèche.**

Différentes mesures sont prises pour assurer une hygiène optimale dans notre milieu d'accueil :

Le nettoyage du hall, de la salle de vie, de la salle de bain, des toilettes et de la cuisine est fait quotidiennement.

De plus, la salle de bain et la cuisine sont désinfectées.

La salle de sieste et le bureau sont nettoyés 2 fois par semaine.

Les locaux sont aérés quotidiennement.

Les essuies, gants de toilettes et bavoirs sont lessivés après chaque utilisation et les draps de lit sont lavés une fois par semaine ou plus si cela est nécessaire.

L'équipe apprend aux enfants à se laver les mains et la bouche.

Les enfants sont examinés par le Docteur selon le rythme recommandé par l'ONE. Si cela s'avère nécessaire, l'infirmière peut demander au docteur de les examiner plus régulièrement à sa demande ou à celle des parents.

#### **4) Les relations du milieu d'accueil avec les parents et avec l'environnement**

##### **- Mise en place et consolidation d'une relation de confiance avec les parents.**

La crèche veille à aménager des conditions qui favorisent la rencontre entre les professionnels et les familles dès les premiers contacts et tout au long du séjour. L'équipe est disponible et à l'écoute.

Notre milieu d'accueil veille à établir avec les familles un dialogue autour de leurs choix éducatifs respectifs. Il présente aussi aux parents ses propres limites et ses règles de vie en communauté.

L'ensemble de l'équipe est formée (réunions d'équipe, supervisions, formations, concertations informelles) afin d'avoir des pratiques cohérentes et afin d'évoluer dans les projets mis en place. Chaque nouvelle puéricultrice ou nouveau puériculteur se présente aux parents. Chacun est accompagné depuis son entrée par un ou une de ses collègues afin d'être en adéquation avec les pratiques professionnelles de la crèche.

Un projet pédagogique à l'attention du personnel est mis à disposition dans une farde dans la section.

Notre crèche propose un goûter de fin d'année aux parents et aux enfants. Celui-ci a lieu à la fin de l'année scolaire (mai-juin) ou à la fin de l'année civile (décembre). Ensemble, les parents et l'ensemble des membres de l'équipe passent un moment agréable où sont partagées des discussions informelles.

Notre milieu d'accueil identifie les moments de tension avec les parents et cherche à les comprendre. En cas de besoin, l'assistante sociale ou l'infirmière suscite une discussion avec les parents pour trouver une solution.

L'infirmière et l'assistante sociale définissent en consultation avec les parents la nature des informations à communiquer à l'équipe, et la manière de les partager avec elle.

##### **- Relations avec les associations locales.**

Notre crèche travaille en collaboration avec les consultations de nourrissons et les crèches locales, les services sociaux, les écoles et les bibliothèques avoisinantes pour toute situation qui s'avèrerait dans l'intérêt de l'enfant.